

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

# BALARUC *le mag*

mars 2026 n°92

page 4

## Le budget de la Ville pour 2026

06

LES ÉLECTIONS  
MUNICIPALES

12

LES PRINCIPAUX  
INVESTISSEMENTS  
POUR 2026

18

L'ESPACE SOLIDAIRE

[ville.balaruc-les-bains.com](http://ville.balaruc-les-bains.com)

**BALARUC**  
LES BAINS  
source d'énergies

# Intermarché

Balaruc SUPER

OUVERTURE  
DU LUNDI AU SAMEDI DE 9h À 20h  
LE DIMANCHE DE 9h À 13h



**leDRIVE**  
Intermarché



ROUTE DE SÈTE - BALARUC LES BAINS - TÉL 04 67 80 77 40



## CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE BALARUC-LE-VIEUX

MÉDECINE · CHIRURGIE · RADIOGRAPHIE NUMÉRIQUE · ÉCHOGRAPHIE · CANCÉROLOGIE  
LABORATOIRE D'ANALYSES · HOSPITALISATION · NUTRITION ANIMALE HAUT DE GAMME

**SPÉCIALISTE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE**



Une équipe de 4 docteurs vétérinaires aux compétences complémentaires et 4 assistants vous reçoit du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, et prodigue des soins de qualité, dans une ambiance propre, non stressante et particulièrement professionnelle.

**URGENCES**  
& PRISE DE RENDEZ-VOUS AU

**04 67 18 82 82**

Avenue de Sète - 34540 Balaruc-le-Vieux Sur le rond-point d'entrée de la zone commerciale de Carrefour (face à Grand Frais)



## À la population de Balaruc-les-Bains

Il y a quelques semaines, j'ai annoncé ma décision de ne pas solliciter un nouveau mandat lors des prochaines élections municipales. Après dix-huit années à la tête de la commune, cette étape marque pour moi une période de transition, entre des fonctions exercées pour la dernière fois et de nouvelles perspectives.

Je tiens à saluer le travail des élus qui ont œuvré à mes côtés pour la ville durant ces trois mandats, pour leur énergie et les concessions consenties, ainsi que le soutien indéfectible de leurs proches, sans lequel cette action publique n'aurait pu aboutir.

“ Avoir  
participé au  
développement  
de Balaruc reste  
une expérience  
déterminante. ”

Je souhaite également souligner l'engagement de toutes celles et ceux qui, au quotidien, contribuent à l'animation et au fonctionnement de notre ville. Aux agents municipaux, aux équipes des campings, du CCAS, de la SPLETH et de l'Office de Tourisme, pour leur professionnalisme. Aux bénévoles et associations, dont l'action renforce la cohésion locale. À l'opposition municipale, avec laquelle les échanges ont toujours privilégié le respect mutuel et la recherche de solutions communes.

En quittant mes fonctions, je laisse une commune qui a évolué tout en restant fidèle à ses valeurs. Avoir participé à son développement reste une expérience déterminante. Je suis convaincu que les équipes futures sauront, à leur tour, poursuivre cette dynamique au service de toutes et tous.

Merci pour ces années riches en réalisations. Merci pour votre confiance. Et surtout, continuez à vous investir pour Balaruc-les-Bains, avec la même passion et la même détermination.

Bien à vous,

Le maire  
de Balaruc-les-Bains.

### 4 le portfolio

### 6 l'actu en bref

- > Les élections municipales
- > Le stationnement évolue en centre-ville
- > Saison thermique 2026

### 9 dossier

#### 10 LE BUDGET 2026

- > Répartition des dépenses de fonctionnement
- > Les grandes orientations du budget

#### 12 Zoom

- > Les investissements 2026

#### 13 Le point sur

##### les aménagements

- > Autoconsommation collective
- > Écomobilité
- > Plantation d'arbres

### 14 zoom politique

### 17 vie des quartiers

- > Stade municipal
- > Avenue Bonnacaze
- > Impasse des Peyrières

### 18 côté loisirs

#### 18 Activités

- > Espace Solidaire
- > Programmation culturelle
- > Centre nautique Manuréva

#### 20 Agenda

### 22 bloc-note

## 1

### *Salle comble pour les vœux des élus balarucois*

C'est dans un complexe de Pech Meja comble que le maire de Balaruc-les-Bains a présenté, début janvier, ses vœux aux Balarucois. Une réception un peu particulière puisque, après 18 ans passés à la tête de la Ville, cette cérémonie était sa dernière en tant que maire.



### 3 *Les jeunes élus du CME*

En fin d'année dernière, le Conseil Municipal des Enfants accueillait de nouveaux membres. Élus par leurs pairs, ces élèves des classes de CM1 de Balaruc-les-Bains ont pu faire leurs premiers pas officiels lors de la cérémonie des vœux. Ils y ont accompagné Camille Meynadier, la maire du CME.



### 4 *Des commerçants récompensés*

Pour la deuxième année, la Ville a honoré les commerces qui, grâce à leurs décorations festives de fin d'année, ont participé à l'embellissement de Balaruc. Ce concours des illuminations des vitrines a permis de récompenser 4 commerces. Un choix déterminé par les élus de la Ville mais également les Balarucois eux-mêmes.



### 5 *Le sport balarucois honoré*

Deux associations sportives balarucoises, le Club Aviron Balaruc et PLeague Basket Balaruc, ont été distinguées lors du Grand Prix du Comité départemental des Offices Municipaux des Sports de l'Hérault. Elles ont été choisies pour leur implication dans les différents dispositifs proposés par l'Office Municipal des Sports et la Ville. Une distinction qui montre bien la qualité des clubs sportifs locaux.

## 6 Une visite inoubliable pour les petits écoliers

Les élèves de deux classes de l'école maternelle George Sand ont visité la caserne des sapeurs-pompiers de Balaruc.

Une sortie riche en émotions et en découvertes, qui leur a permis de mieux comprendre le rôle des pompiers, tout en les sensibilisant à la prévention, à la sécurité et à la protection de l'environnement, des notions importantes dès le plus jeune âge.



## 7 Félicitations aux champions balarucois

On savait l'équipe Élite 1 du club sportif de la Boule d'Azur parmi les meilleures d'Europe. Un statut que les Balarucois ont confirmé lors des Championnats d'Europe. Une nouvelle fois, les membres de l'association balarucoise se sont illustrés. À commencer par Romain Garcia qui a obtenu le titre de champion d'Europe. Il a été rejoint sur le podium par Julien Molager pour sa médaille de bronze.



## 8 Un nouvel espace au service de la vie associative

Laissés vacants par le départ de la médiathèque, les locaux situés au passage des Bains ont trouvé une nouvelle vocation. Après une réhabilitation, ils accueillent désormais les associations dédiées aux jeux de carte.

Une grande salle permet également l'organisation de manifestations diverses, à commencer par les lotos des séniors balarucois.



## 2

### Psyché et le Gladiateur dans le parc Sévigné

Le parc Sévigné accueille une nouvelle œuvre qui ne passe pas inaperçue : Psyché et le Gladiateur, une sculpture d'Elisa Fantozzi installée dans le cadre des Balades Artistiques en Méditerranée, à l'occasion des 20 ans de Sète Agglopôle Méditerranée. Inspirée par les graffitis mis au jour lors des travaux de la médiathèque ainsi que par les vestiges gallo-romains, l'artiste propose avec cette sculpture une relecture sensible de l'Antiquité et un pont entre le passé et le présent de Balaruc.

À travers ces deux figures, elle invite également à une réflexion sur le temps et les croyances.

## PROCURATIONS COMMENT FAIRE ?



Vous êtes absent le jour du scrutin ? Vous pouvez donner procuration à un autre électeur de votre choix, inscrit ou non dans la même commune. Le jour des élections, celui-ci devra se déplacer dans votre bureau de vote pour voter à votre place. Le mandataire doit répondre à deux conditions : être inscrit sur les listes électorales françaises (mais pas forcément dans la même commune) et avoir le droit de vote pour l'élection concernée.

Vous pouvez :

- Établir une procuration en vous rendant au Tribunal judiciaire, dans un commissariat de police ou Gendarmerie avec une pièce d'identité (possibilité de mandater une personne, munie d'un courrier indiquant votre indisponibilité à vous déplacer, afin qu'elle se présente à la brigade de gendarmerie, et qu'un gendarme se déplace au domicile ou toute autre établissement pour établir la procuration).
  - Pré remplir la procuration via le formulaire sur le site [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr) et vous le faire valider par l'une des autorités habilitées (citées ci dessus).
  - Faire une demande de procuration de vote entièrement en ligne, après avoir créé votre identité numérique et l'avoir fait certifier en mairie. Cette authentification n'est ouverte seulement qu'aux détenteurs d'une carte d'identité nouveau format (CNIE).
- Pour pouvoir établir toute procuration, vous devez disposer de votre numéro d'électeur (N° INE) ainsi que celui de votre mandataire.

## ÉLECTIONS MUNICIPALES LES 15 ET 22 MARS 2026

# JE VOTE



### CITOYENNETÉ

## Les élections, mode d'emploi

**Les 15 et 22 mars, auront lieu les élections municipales et communautaires. On vous dit tout sur ce prochain scrutin.**

Les 15 et 22 mars, les Balarucois sont appelés à élire leurs conseillers municipaux pour les six ans à venir. À l'occasion de ces mêmes élections, vous allez également élire les conseillers communautaires qui représentent notre cité au sein de Sète agglomération Méditerranée.

Les élections municipales sont des élections de proximité : on y vote pour une équipe municipale, mais aussi pour des projets très concrets qui concernent directement la vie quotidienne — écoles, services publics de proximité, urbanisme, transition écologique, solidarité, cadre de vie.

### Qui peut voter ?

Pour être électeur, plusieurs conditions cumulatives doivent être respectées :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection ;

- Être français ou citoyen européen ;
- Jouir de ses droits civils et politiques en France et dans son pays d'origine pour les électeurs européens ;
- Être inscrit sur la liste électorale de la commune (la liste principale pour les électeurs français ; la liste complémentaire municipale pour les électeurs européens).

### Ce qu'il faut pour voter

Pour pouvoir voter, il est nécessaire de présenter au bureau de vote :

- Une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, titre de séjour, etc.) ;
- Sa carte électorale (utile pour repérer votre bureau de vote, mais pas obligatoire pour voter si vous avez une pièce d'identité).

Les bureaux seront ouverts de 8h à 18h non stop, le jour de l'élection.

### Modifications de bureaux

À l'occasion des élections municipales, la Ville informe les électeurs de modifications de lieux pour deux bureaux de vote.

Le bureau n°1 (Hôtel de Ville) se situe désormais dans les nouveaux locaux de la mairie (23 avenue de la Cadole). En raison de travaux au sein de la Maison du Peuple, le bureau de vote n°5 est, lui, exceptionnellement déplacé. Il sera affecté dans le hall d'entrée de l'école LOU PLANAS - 22 rue des Ecoles. L'entrée s'effectuera par la cour de récréation. Pour les autres électeurs, les lieux de vote ne changent pas.



## Centre-ville

### LE STATIONNEMENT ÉVOLUE

À l'image des autres espaces de stationnement du secteur, le parking situé à proximité immédiate du groupe scolaire des Bains est désormais intégré à la Zone Bleue.

Concrètement, cela signifie que les véhicules peuvent y stationner gratuitement mais pour une durée maximale de 1h30. Autre obligation, apposer sur le tableau de bord, un disque de stationnement indiquant l'heure d'arrivée du véhicule.

Un changement qui va permettre une rotation plus importante des véhicules et ainsi faciliter l'accès aux écoles en cœur de ville pour les parents d'élèves, le matin et en fin de journée. En réduisant la durée de stationnement, la Ville souhaite ainsi faciliter l'accès à tous au cœur de station, tout au long de la journée.

Dans le même temps, un panneau de signalisation a été installé. Il invite les automobilistes à être particulièrement attentifs à la présence fréquente d'enfants et de familles dans le secteur. Ce dispositif s'inscrit dans un principe de prévention et de vigilance des usagers.

#### RAPPEL DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE LA ZONE BLEUE

-  Stationnement des voitures limité à 1h30, gratuit, accessible.
-  Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.
-  Disque de stationnement obligatoire.
-  Périmètre : Plan et avenue du port, Place Lucien Salette, Rues Montgolfier, de la République, du Docteur Bordes, Avenue de Montpellier, Parking Petit Prince.



## INTEMPÉRIES

### Recensement des sinistres

De fortes intempéries ont touché le département entre le 19 et le 24 décembre 2025, entraînant inondations et phénomènes liés à l'action de la mer.

Si vous avez subi des dégâts dus à ces fortes pluies, vous devez vous rapprocher de la Mairie afin qu'un dossier soit présenté par la commune, pour une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par l'État permet l'indemnisation des personnes sinistrées pour des dommages dus à des événements géologiques ou climatiques d'intensité anormale.

Cette déclaration doit contenir à minima : la date et la nature du sinistre ; une description sommaire des circonstances et causes du sinistre (si inondation, précision si par le bas ou par le haut et hauteur d'eau, hauteur d'eau observé en cm) ; une description des dommages constatés et un chiffrage approximatif ; les coordonnées des victimes (nom et prénom, numéro de téléphone, adresse e-mail, adresse postale).

La Ville informera les personnes concernées dès la publication de l'arrêté interministériel au Journal Officiel de l'Assemblée Nationale (JOAN) constatant l'état de catastrophe naturelle.

 **Demande à adresser à**  
**M. le Maire / Hôtel de Ville / BP 1 / 34540 Balaruc-les-Bains.**

 **04 67 46 81 00.**



#### SAISON THERMALE 2026

### C'est parti !

La saison thermale 2026 a débuté le 23 février avec l'accueil des premiers curistes aux Thermes de Balaruc, après deux mois de fermeture consacrés à des travaux d'intersaison. Ces interventions ont principalement porté sur l'achèvement de la rénovation du système de ventilation, ainsi que sur la poursuite de la modernisation des cabines et des espaces de soin, incluant le remplacement des carrelages et la rénovation des bassins de mobilisation. Ces travaux se poursuivront lors des prochaines intersaisons.

Par ailleurs, la préparation de la future intersaison est déjà engagée avec la finalisation prochaine de la procédure de commande de 96 baignoires d'hydrothérapie, dont une première tranche de 48 équipements sera installée à la fin de la saison 2026.


**MAISON NOILLY PRAT**

Marseillan

POUSSEZ LES PORTES DE LA MAISON NOILLY PRAT, UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE NICHÉ AU CŒUR D'UN VILLAGE DE PÊCHEURS DU SUD DE LA FRANCE.

LORS DE VOTRE VISITE, PONGEZ DANS LES SECRETS DE FABRICATION DE NOS VERMOUTHS, ÉLABORÉS ARTISANALEMENT SELON DES MÉTHODES TRADITIONNELLES TRANSMISES DEPUIS PRÈS DE 200 ANS.

PROLONGEZ L'EXPÉRIENCE AU BAR LE BASALTE EN DÉGUSTANT NOS COCKTAILS SIGNATURE, PARTICIPEZ À NOS ÉVÉNEMENTS OU ORGANISEZ VOTRE PROPRE RÉCEPTION DANS NOS ESPACES UNIQUES.

Maison Noilly Prat, 1 rue Noilly, 34340 Marseillan



Ouvert tous les jours, à 25 min de Balaruc.

Réservez en ligne : [www.noillyprat.com](http://www.noillyprat.com)

✉ [info@noillyprat.fr](mailto:info@noillyprat.fr) ☎ 04 67 77 20 15

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

## Jardin *Animaux* *Idées* Ambiances



**MAGASIN  
OUVERT 7j/7**

[www.jardinerie-jaia.fr](http://www.jardinerie-jaia.fr)


**JAÏA BALARUC**

04.67.18.42.90

Carrefour Avenue de la Barrière,  
34540 BALARUC LE VIEUX

**JAÏA BÉZIERS**

04.99.43.24.70

6 Avenue des Métiers d'Art,  
34500 BÉZIERS





## DOSSIER *à la une*

# LE BUDGET DE LA VILLE pour l'année 2026

Dans un contexte financier national très incertain et un effort important demandé aux collectivités territoriales, le budget de la ville de Balaruc-les-Bains pour l'année 2026 réaffirme les grandes orientations de maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'un niveau important de dépenses d'équipement.

Pour la 18<sup>ème</sup> année consécutive, la Ville a également fait le choix cette année encore, de ne pas augmenter la fiscalité, afin de ne pas pénaliser les Balarucois.  
Balaruc Le Mag vous décrypte ce budget.

### EN CHIFFRES



# 2593

La Ville va dépenser 2593 € par Balarucois en 2026, pour leur offrir un haut niveau de service public et des équipements de qualité.



# 0 %

Aucune hausse des taux des impôts communaux en 2026 et ce pour la 18<sup>ème</sup> année consécutive.



# 0 €

Grâce à un autofinancement de plus de 2 M €, la Ville ne prévoit pas cette année, de contracter d'emprunt pour financer ces investissements.

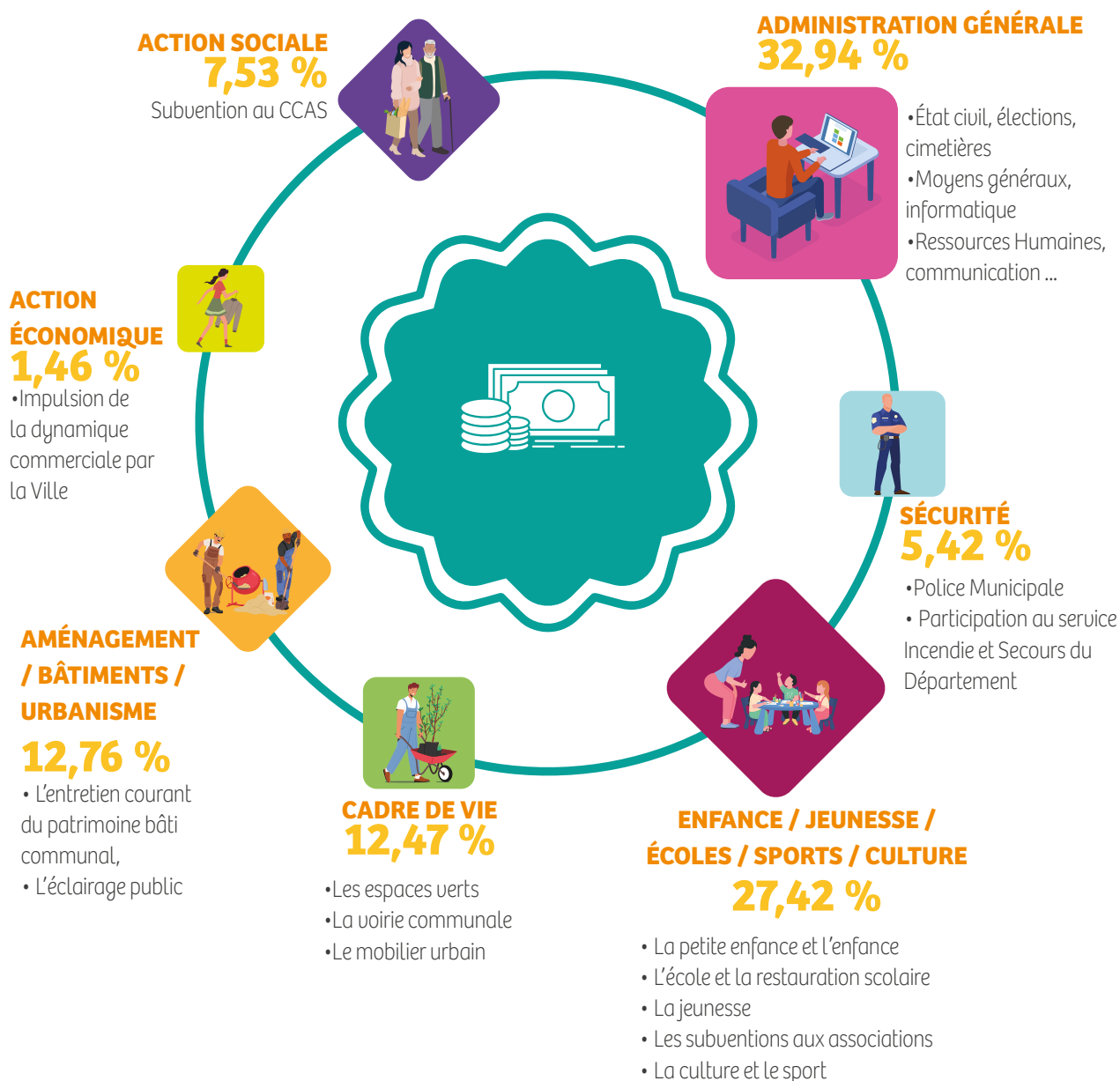
### Le budget 2026

Les élus ont voté, le 10 décembre dernier, le budget de la Ville pour l'année 2026. Malgré un contexte contraint, l'exercice budgétaire s'établit à 29,55 millions d'euros pour cette année. Un budget qui permet d'assurer la continuité des services publics au service des Balarucois tout en maintenant une importante capacité d'investissement.

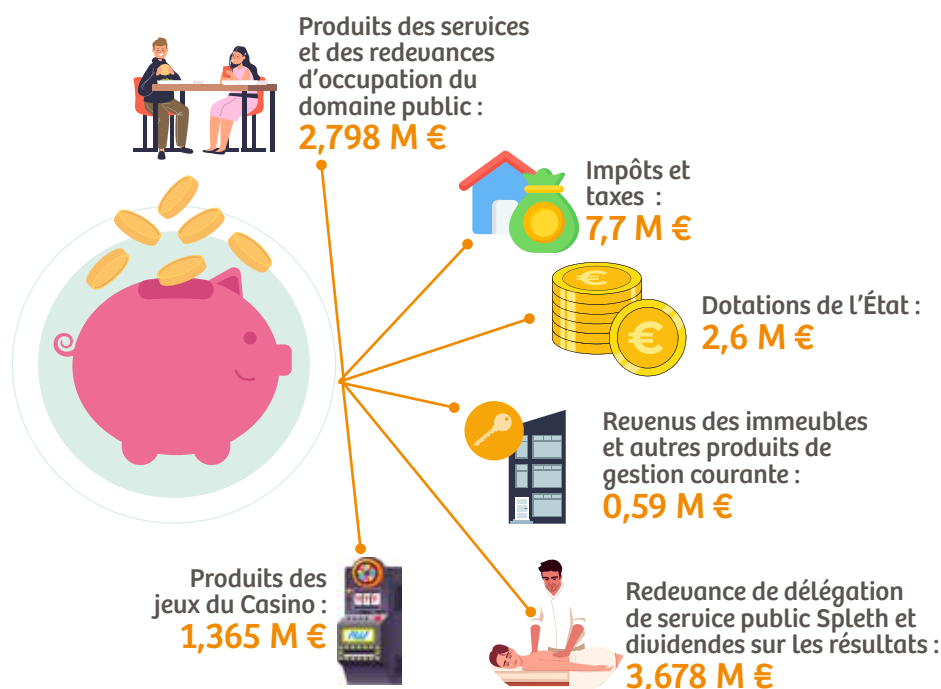


### RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUE PUBLIQUE

Pour rappel, les dépenses de la section de fonctionnement sont composées de toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux, c'est-à-dire les dépenses régulières et les frais de personnel, les intérêts de la dette, les subventions aux associations, les charges diverses nécessaires au fonctionnement des services communaux.



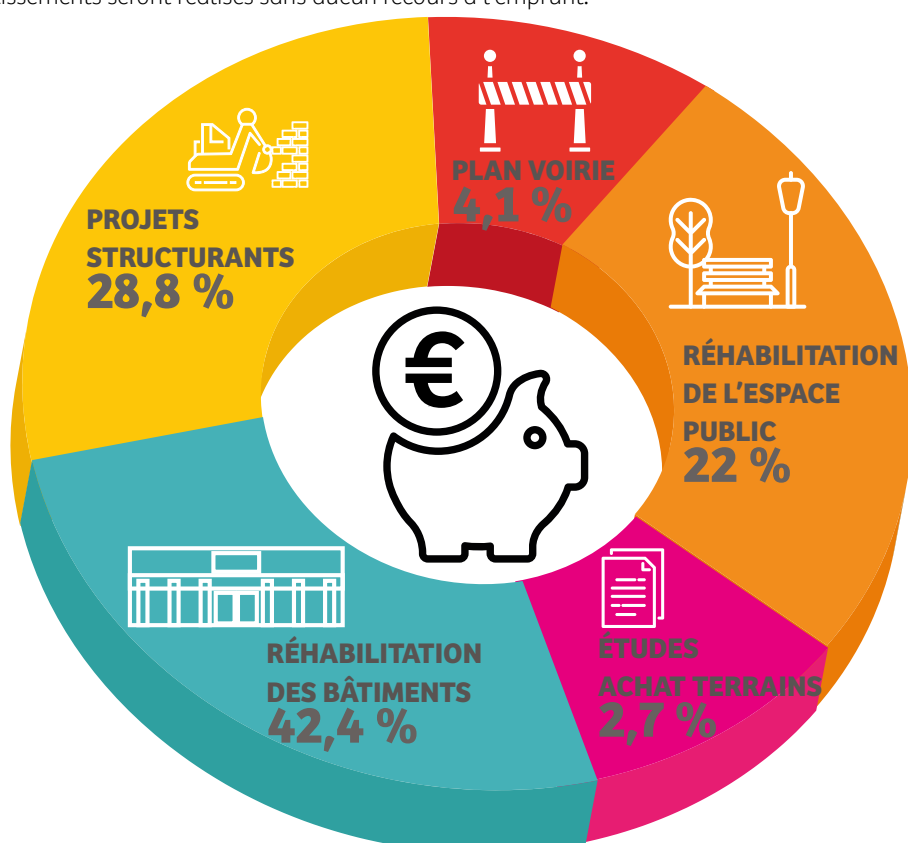
## ET LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT, D'OÙ PROVIENNENT-ELLES ?



## RÉPARTITION DES DÉPENSES INVESTISSEMENT :

Grâce à une gestion rigoureuse, la Ville maintient, année après année, une importante capacité d'investissement permettant de répondre au mieux aux besoins accrus des Balarucois. Cette année, plus de 10 M € seront investis pour développer de grands projets pour l'avenir de notre ville et pour améliorer le cadre de vie des Balarucois, entretenir les voiries et les trottoirs, équiper les installations municipales, aménager et rénover le patrimoine bâti communal.

À noter que grâce à un autofinancement élevé (2,092 M €) et à la vente d'un terrain pour la construction d'un hôtel 4\* adossé au SPA O'balia et du bâtiment de l'ancienne mairie, ces investissements seront réalisés sans aucun recours à l'emprunt.



## en complément

### LES 4 GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET

0%

#### FISCALITÉ STABLE

Pas d'augmentation des taux de fiscalité communale pour les résidents balarucois sur l'année 2026, comme cela a été le cas depuis 2008.



#### MAÎTRISER LES DÉPENSES

Malgré la baisse des dotations de l'État, les dépenses de fonctionnement restent globalement stables (-4%/2025) grâce aux efforts de gestion, tout en maintenant le niveau des services à la population.



#### LIMITER L'ENDETTEMENT

L'autofinancement est suffisant pour éviter tout recours à l'emprunt en 2026.

L'endettement communal reste très contenu, avec des ratios parmi les meilleurs du département.

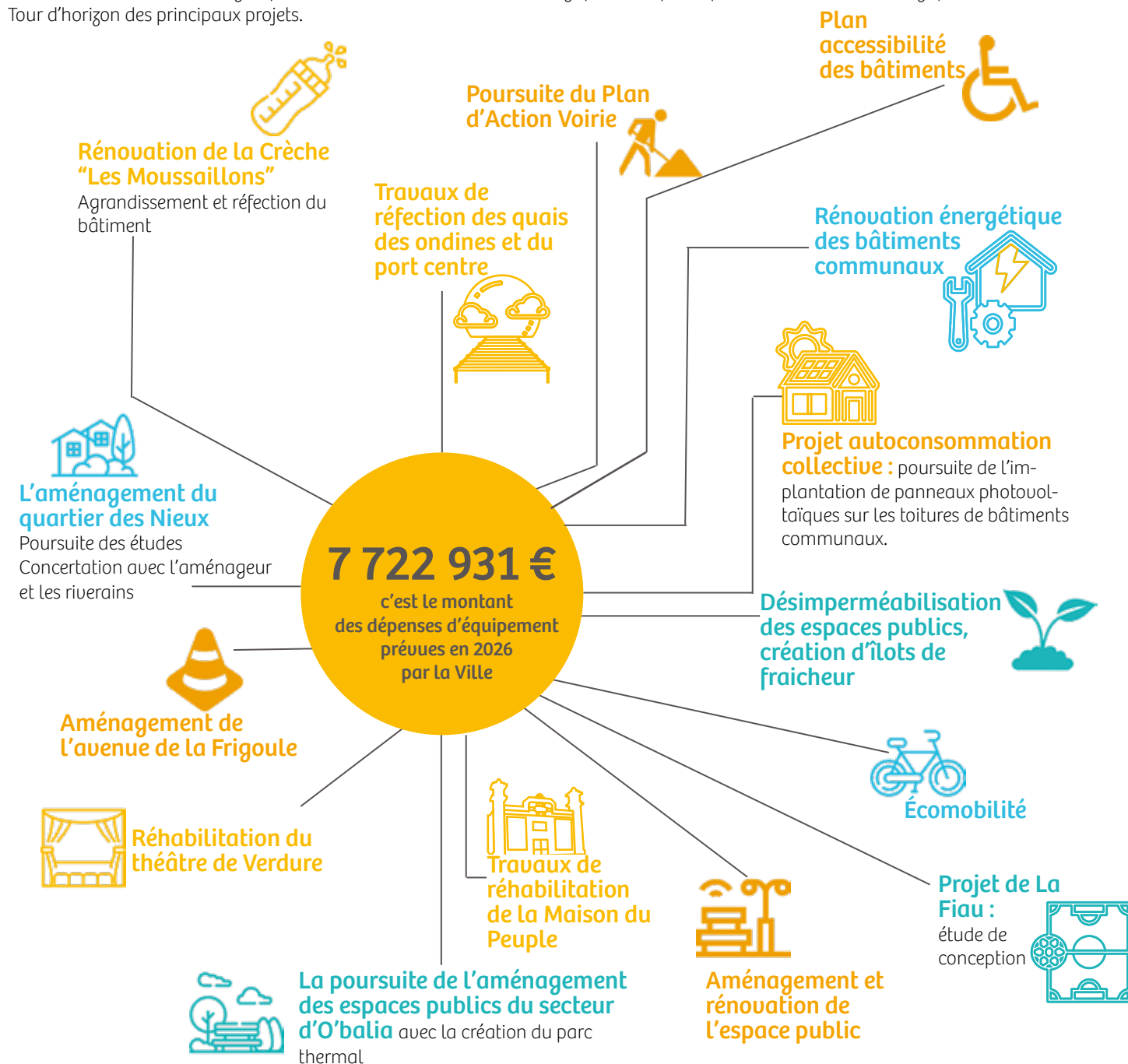


7,7 M €

de dépenses d'équipement sont prévus cette année, pour améliorer le cadre de vie des Balarucois et l'attractivité de notre ville.

## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR 2026

En 2026, la Ville poursuit ses efforts pour encore améliorer la qualité de vie et le quotidien des Balarucois. Ce ne seront pas moins de 7,7 M€ qui seront consacrés aux projets structurants et à la modernisation des équipements publics, à l'entretien et la sécurisation des voiries communales, la rénovation énergétique des bâtiments, la transition écologique des espaces publics et transition écologique.



### Le Budget Vert

Face à l'impératif climatique, notre commune a fait le choix d'inscrire son action dans une dynamique de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), en adoptant une approche innovante : le budget vert. Cette démarche, bien plus qu'une obligation, incarne la volonté municipale d'être un acteur clé de l'économie durable, au service des générations présentes et futures.

L'évaluation rigoureuse des indicateurs du Budget Vert a permis à la Ville d'élaborer un plan d'actions concret. Celui-ci s'est concrétisé par la suppression progressive des chaudières gaz dans les installations municipales, le passage en LED de l'éclairage, la désimpermeabilisation de l'espace public, les actions en faveur de la réutilisation de l'eau, la production d'énergie ou encore les achats durables au sein des services. Ainsi en 2024, 57 % des investissements municipaux ont été consacrés à des projets contribuant directement à la transition écologique. Cette orientation stratégique se poursuit dans les budgets 2025 et 2026, confirmant la priorité municipale donnée à la lutte contre le changement climatique.

# Le point sur les aménagements



## AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

Prochainement, un nouvel équipement municipal va disposer, en toiture, de panneaux photovoltaïques. 120 m<sup>2</sup> de la toiture de l'annexe de la salle de la Cadole vont prochainement accueillir 70 panneaux. Ils alimenteront en priorité les 2 bâtiments du centre sportif. Le surplus de consommation électrique bénéficiera, quant à lui, aux autres équipements municipaux.



## PLANTATION D'ARBRES

Après un vaste nettoyage des espaces publics, une campagne de plantation de nouveaux végétaux est lancée. Plus de 50 nouveaux arbres vont venir agrémenter les espaces verts de Balaruc, dans tous les quartiers. Sur la promenade de l'étang, un premier palmier est venu remplacer un arbre mort. Prochainement, des aménagements autour des équipements sportifs vont être lancés.



## FOSSES D'ARBRES

Partout dans le centre-ville, sur les trottoirs ou à proximité de terrasses de commerces, les fosses d'arbre font peau neuve. Les lattes de bois et autres revêtements sont remplacés par des copeaux de bois colorés.

Objectif : éviter les chutes et sécuriser les trottoirs, agrandir les cheminements tout en facilitant l'entretien de ces espaces publics et évitant que les fosses d'arbres ne servent plus de poubelles.

## en complément



### AVENUE DE LA GARE RÉFECTION DU PLATELAGE PIÉTON

Des travaux de réfection du platelage en bois de la voie piétonne de l'avenue de la Gare ont été réalisés en début d'année. Cette intervention était nécessaire pour remplacer les éléments fragilisés et contaminés par un champignon. Sur l'ensemble du linéaire, les lattes en bois ont été déposées, contrôlées et, lorsque cela s'avérait nécessaire, remplacées. De même, les solives bois endommagées ont été renouvelées.

Afin de prévenir tout risque de pourrissement à l'avenir, une bande en caoutchouc a été installée entre les solives et les lattes en bois.

Ces travaux ont été pris en charge dans le cadre de la garantie décennale de l'entreprise qui a réalisé cet aménagement.



## ÉCOMOBILITÉ

### DES TRAVAUX POUR SÉCURISER LES MOBILITÉS PIÉTONNES

L'intersaison thermale est l'occasion de remettre à niveau les espaces publics. Un important travail de réfection des marquages au sol est effectué dans toute la ville par les équipes Logistique / Signalétique. Places de stationnements, tracés pour les vélos et passages piétons ont été repeints en peinture photoluminescente, pour une meilleure visibilité et par conséquent plus de sécurité pour les usagers. À partir de la mi-mars, un chantier va être engagé pour créer un cheminement piéton sécurisé entre le bas de la route de la Rêche et la Zone Commerciale proche. Cet accès a été étudié pour combler le manque de liaison piétonne dans ce secteur.

Cet aménagement prendra en compte le ruissellement des eaux de pluie des terrains à proximité, mais également le projet de création d'une continuité piétonne vers le chemin du mas du Padre dans le cadre des futurs travaux de requalification de la route de Sète en voie de bus prioritaire portés par Sète Agglopôle Méditerranée.

À noter que le trottoir existant coté déchetterie sera repris et proposera un revêtement adapté. Ce chantier devrait être achevé avant l'été.



# conseil municipal

**EXTRAITS DE LA SÉANCE  
DU 10 DÉCEMBRE 2025**

## **PLAN LOCAL D'URBANISME Bilan de la concertation et arrêt-projet de la révision**

**Votes : Pour : 23 ; Contre : 4.**

Lors de la dernière séance du Conseil municipal de l'année 2025, les élus de Balaruc-les-Bains ont adopté l'arrêt-projet du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette étape importante intervient après plusieurs mois de travail, de diagnostics et de nombreuses phases d'échanges avec les habitants.

Le document a évolué au fil des contributions recueillies. Parmi les principales orientations confirmées :

- la suppression de la zone de densification au sein du tissu pavillonnaire ;
- la limitation de la hauteur des constructions à 8 m (R+1) dans ces secteurs.

Le futur PLU reste néanmoins volontaire en matière de logements, afin de répondre aux besoins identifiés. À ce jour, près de 200 demandes de logements sociaux de Balarucois sont en attente auprès du CCAS. Le document intègre également des mesures pour préserver le cadre de vie : protection du "petit" patrimoine bâti, témoin de l'histoire de la commune, renforcement des espaces boisés classés, mise en place d'outils pour préserver le végétal et la ressource en eau, notamment via l'OAP « trame verte et bleue ».

Le PLU vise aussi à mieux prendre en compte les risques, avec de nouvelles règles concernant le ruissellement urbain ou encore l'inversac.

Enfin, il reflète également les nombreux projets structurants, comme la requalification de l'entrée de ville autour du secteur Gare-Raffinerie, appelée à évoluer dans les prochaines années pour offrir un espace plus accueillant et mieux connecté aux quartiers.

Dans les mois à venir, la concertation va se poursuivre avec la consultation des personnes publiques associées et une enquête publique qui permettra aux Balarucois de s'exprimer une nouvelle fois sur ce texte, avant son adoption définitive.

## **PROJET URBAIN**

### **Aménagement du parc sportif et de loisirs de la Fiau**

**Votes : Pour : 24 ; Contre : 4.**

Autre point important à l'ordre du jour, portait sur l'approbation des objectifs du projet, du programme des espaces publics et des modalités de la concertation publique en vue de la création du parc sportif et de loisirs de la Fiau. Un projet pensé pour tous, des amateurs aux sportifs confirmés, en harmonie avec notre patrimoine naturel et urbain.

Ce nouvel espace répondra à une double ambition : satisfaire aux besoins des associations locales en leur offrant des infrastructures modernes et accessibles et créer un lieu de vie ouvert à tous, intégré aux parcours de mobilité douce et respectueux de la biodiversité.

Au programme : 2 terrains de football avec tribunes, 6 courts de tennis (dont 2 couverts) et 4 terrains de padel, une plaine athlétique polyvalente pour les pratiques libres et inclusives, un parking de 300 places pour faciliter l'accès, ainsi qu'un aménagement paysager préservant l'aqueduc antique.

Ce projet s'inscrit dans une logique de sobriété avec la limitation de l'emprise au sol, une gestion durable des eaux pluviales, des plantations adaptées au climat, la préservation des éléments naturels remarquables, et enfin les mobilités douces prioritaires.

Le coût global de l'opération s'élève à 13,45 M€ HT, qui sera réalisée par phases pour s'adapter aux capacités d'investissement de la commune.

Une concertation sera lancée pour co-construire le projet avec des ateliers participatifs et une réunion publique. Les études débiteront en 2026, avec un démarrage des travaux prévu en 2027.

## **PARC COMMERCIAL DE BALARUC**

### **Autorisation environnementale**

**Votes : Pour : 24 ; Contre : 4.**

Au regard des études menées entre 2023 et 2025, des avis issus de la

concertation et du dossier d'autorisation environnementale unique, et considérant que le projet vise la requalification de la zone commerciale de Balaruc dans une démarche plus sobre et respectueuse de l'environnement, qu'il renforce l'attractivité économique et l'emploi, et limite l'évasion commerciale ; que le programme, réduit à 25 000 m<sup>2</sup> sur environ 10 hectares, s'organise autour de pôles complémentaires intégrés à un parc public et qu'il favorise les mobilités douces ; et que les études concluent à la compatibilité du projet avec les objectifs de protection de l'environnement, sous réserve des mesures prévues ; les élus ont émis un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale unique, sous réserve que la déchetterie soit maintenue à proximité de Balaruc-les-Bains.

## **CASINO DE BALARUC Procédure d'attribution du contrat de concession**

### **Approuvé à l'unanimité.**

Par délibération du 12 mars 2025, le conseil municipal a approuvé le recours à une concession de service public pour la construction et l'exploitation du casino municipal.

La procédure de passation a été engagée, mais une seule entreprise a présenté une offre, laquelle ne respectait pas les exigences minimales du règlement de la consultation et du projet de contrat. En conséquence, la Commission de délégation de service public a rendu un avis défavorable à la poursuite de la procédure, en raison des irrégularités substantielles de l'offre et de l'insuffisance de concurrence.

***Vous pouvez retrouver l'intégralité des délibérations des conseils municipaux sur le site internet de Balaruc-les-Bains : [www.ville-balaruc-les-bains.com](http://www.ville-balaruc-les-bains.com).***

***Vous pouvez également revoir les débats du Conseil Municipal sur [www.facebook.com/uillebalaruc](http://www.facebook.com/uillebalaruc)***

TRIBUNE

## majorité municipale

Conformément à l'article L52-8 du code électoral, les élus de la majorité municipale ont fait le choix de renoncer à leur droit de libre expression.

La majorité municipale

## opposition municipale

*Dans un mois, notre mandat d'élus d'opposition arrivera à son terme.*

*Durant ces six années, à travers nos articles dans le magazine municipal et nos interventions en conseil municipal, nous avons mis en lumière de nombreux dysfonctionnements : conflits d'intérêts, incohérences comptables et financières, décisions de la majorité allant à l'encontre des intérêts de la commune et des Balaruquois.*

*Être élu d'opposition n'est pas une tâche facile. Pourtant, nous avons toujours agi avec une seule ligne de conduite : défendre l'intérêt général et celui de notre commune. Souvent dénigrés, parfois critiqués, nous avons tenu notre cap avec persévérance et ténacité, malgré un rapport de force très largement déséquilibré (25 élus de la majorité contre 4 élus d'opposition).*

*Ce rôle exige un investissement personnel important et entièrement bénévole, notamment dans la préparation des conseils municipaux, avec des ordres du jour atteignant parfois 3 000 pages à étudier en seulement quelques jours.*

*Attachés à l'éthique et à la responsabilité de nos décisions, nous avons parfois été amenés à voter certains projets municipaux avec trop peu d'informations, ce que nous avons ensuite regretté. Cette expérience nous a toutefois beaucoup appris sur le fonctionnement d'une commune, et plus particulièrement sur les spécificités de Balaruc-les-Bains, notamment liées à la Société Publique Locale de l'établissement thermal.*

*Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les Balaruquoises et tous les Balaruquois qui nous ont apporté leur aide, leur confiance et leur soutien tout au long de ce mandat.*

**Catherine Azema, Thierry Congras**

Texte non parvenu

**Christian Hurabielle-Péré**

*Chères Balaruquoises, chers Balaruquois*

*Le 15 mars vous pouvez tout changer pour l'avenir de Balaruc les Bains, votez pour la liste de Balaruc en Confiance de Didier Sauvaire pour une politique éthique et transparente.*

*Vous pouvez compter sur lui et son équipe avec Confiance et engagement En route pour la victoire avec Didier SAUVAIRE !*

**Christine Caporiccio**

# Balaruc les Bains

EAU THERMALE

présente

LA GAMME ÉCLAT



DISPONIBLE EN PHARMACIES ET SUR  
[WWW.EAUX-THERMALES-BALARUC.COM](http://WWW.EAUX-THERMALES-BALARUC.COM)

LA GAMME ÉCLAT,  
*source de beauté  
et de confiance*

5  
JOURS

5  
SOINS  
PAR JOUR

## LES ESCALES *thermales*

5 JOURS POUR APAISER LE CORPS ET LIBÉRER L'ESPRIT

DU LUNDI 2 MARS AU LUNDI 27 AVRIL INCLUS

**Le 6<sup>ème</sup> jour de soins est offert - soit 249€ les 6 jours.**

Balaruc  
les Bains  
EAU THERMALE

INFORMATIONS ET RÉSERVATION AU :

04 67 51 76 82

[cure.svb@thermesbalaruc.com](mailto:cure.svb@thermesbalaruc.com)  
[www.eaux-thermales-balaruc.com](http://www.eaux-thermales-balaruc.com)

Avenue Raoul Bonnacaze  
ZONE 30

À l'issue des travaux, le début de l'avenue Bonnacaze a été transformé en zone 30, offrant un espace plus apaisé où piétons et véhicules cohabitent à vitesse réduite. L'installation de mobilier urbain — bancs de tour d'arbre, bornes de protection et poubelle double flux — renforce le caractère convivial du secteur, tandis que trois emplacements dédiés aux livraisons et à la dépose-minute ont été maintenus pour les commerces.

Afin de limiter l'accumulation de chaleur, les trottoirs ont été réalisés en matériaux drainants et les fosses d'arbres élargies et végétalisées, contribuant à la biodiversité et à l'amélioration du cadre de vie.

Stade municipal  
**FILETS PARE-BALLONS**

Afin d'éviter que les ballons de football ne sortent de l'enceinte du stade, les filets pare-ballons du stade municipal Jean-Claude Combalat, installés derrière les cages de but, font actuellement l'objet d'un remplacement complet. Cette intervention permet également de rehausser les nouveaux filets d'un mètre, les portant désormais à 6 mètres de hauteur, pour une efficacité renforcée.

La Ville profite de ce chantier pour installer des filets similaires côté résidence et procéder à la réparation des grilles périphériques qui le nécessitent.

Ces travaux répondent à une demande conjointe du club de football et des riverains, confrontés à des bris de vitres liés aux ballons sortant du terrain.



## CHEMIN DES PEYRIÈRES

## Réfection de la voirie

## NUISIBLES

*C'est le moment d'agir*



Avec le réveil de la nature, les insectes nuisibles réapparaissent eux aussi. C'est à cette période que le piégeage de printemps sélectif des frelons asiatiques ou des chenilles processionnaires devient indispensable.

## - FRELONS ASIATIQUES

Le piégeage de printemps (de mi-février à mai) permet de limiter le nombre de reines fondatrices, donc de nids, et donc d'attaques de frelons en saison (juin à novembre). Pour information, un nid de frelons libère environ 400 à 500 femelles en octobre et consomme jusqu'à 12 kgs d'insecte (abeilles, papillons, mouches, guêpes, etc...) de juin à novembre.

Le piège doit être positionné sur un arbre à 1m50/2m du sol, dans les jardins, proches des composteurs, des zones humides à l'abri du vent et l'appât régulièrement renouvelé. Pour pouvoir effectuer un suivi de l'évolution de l'implantation des frelons asiatiques sur le territoire balarucois, il est essentiel que vous effectuiez un comptage des captures ; comptage qui, ensuite, doit être communiqué au « correspondant Frelon », Dominique Ménétreay ([menetreaydominique@gmail.com](mailto:menetreaydominique@gmail.com)) afin de faire un bilan précis.

## - CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La chenille processionnaire du pin, est notoirement connue pour les risques sanitaires qu'elle cause aux humains et aux animaux domestiques, particulièrement importants de janvier à avril. C'est le moment d'installer un piège de parcours avant la procession des chenilles qui se déclenchera quand les températures seront favorables. Ceci permet à la fois de limiter l'apparition d'une nouvelle génération de papillons l'année suivante mais aussi d'éviter les contacts accidentels lorsqu'elles se trouvent au sol.

Le collier écopiège, associé à la pose de nichoirs à mésanges et de gîtes à chauve-souris, est aujourd'hui une des meilleures manières de lutter contre les infestations.



## ESPACE SOLIDAIRE

# Un lieu de vie, de partage et d'insertion

► Ouvert il y a cinq ans, l'Espace Solidaire s'est imposé comme un pilier de la politique sociale communale. Ce lieu, géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), est aujourd'hui un espace de rencontres, d'échanges et de projets, ouvert à tous les Balarucois.

**S**i l'un des rôles du CCAS est d'apporter une aide aux personnes en difficulté, sa mission est plus largement d'accompagner les personnes les plus fragiles, de les soutenir et de créer des liens. L'objectif : favoriser l'insertion sociale par la participation de tous. Dans ce cadre, l'Espace Solidaire se veut avant tout un lieu de vie, ouvert à l'ensemble de la population, favorisant la mixité sociale et le lien entre les habitants. Dans cette optique, la structure met en œuvre régulièrement des temps d'animation collectives, ouverts à l'ensemble des Balarucois. Des ateliers autour de la santé, du sport, de la culture, de la parentalité ou encore activités ludiques et moments de convivialité rythment la vie du lieu.

### Un succès croissant

En cinq ans d'existence, l'Espace Solidaire est devenu un véritable carrefour de rencontres, où se croisent des publics variés qui apprennent à se connaître et à partager.

« C'est bien cela l'objectif de cette structure, explique l'élue aux Solidarités : permettre aux personnes de sortir de leur quotidien, d'échanger, de s'intégrer et de reprendre confiance en soi. »

L'engagement est au rendez-vous : en

2025, les 97 rendez-vous organisés par le CCAS ont rassemblé plus de 650 participations. Une attention particulière a été portée à l'intergénérationnel et à la mixité des publics. Jeunes Balarucois, bénéficiaires des ateliers et habitants se sont ainsi retrouvés autour d'animations communes, favorisant le partage d'expériences et les échanges de parcours de vie.

Un programme spécifique de trois ateliers, mené avec des jeunes accompagnés par la Mission Locale d'Insertion, a notamment permis de leur faire découvrir l'Espace Solidaire et ses missions. Une initiative saluée par l'ensemble des participants et reconduite cette année.

### Des perspectives tournées vers la santé et le partage

Cette dynamique se poursuivra dans les mois à venir, avec la continuité des actions intergénérationnelles et un renforcement des initiatives autour de la santé. Autant de projets qui confirment la vocation de l'Espace Solidaire : être un lieu accueillant, vivant et fédérateur, au service de la solidarité et du mieux-vivre ensemble.



en complément

## Une épicerie solidaire au cœur du dispositif



Ouverte en novembre 2021 au sein de l'Espace Solidaire afin de lutter contre la précarité alimentaire, une épicerie sociale aménagée en libre-service permet aux personnes en situation de fragilité économique d'accéder à des denrées de qualité à moindre coût. Toute personne, habitant la commune de Balaruc-les-Bains depuis plus de 3 mois, se trouvant en situation financière ou sociale délicate solliciter son travailleur social référent afin de constituer un dossier d'admission à l'épicerie sociale. Celui-ci est examiné en commission d'admission, en fonction du budget du foyer et de la situation personnelle. Si le dossier est accepté, la personne se voit attribuer un montant « dépensable » à l'épicerie sociale calculé en fonction de sa situation financière et de la typologie du foyer, pour acheter des denrées alimentaires et des produits d'hygiène. L'accès à l'Épicerie Solidaire est limité dans le temps ; une durée qui doit permettre à la personne de s'inscrire dans un projet personnalisé soutenu par des participations aux ateliers collectifs.

## Liane Foly sur scène



La saison culturelle 2025/2026 se poursuit avec de grands noms de la scène musicale sur la scène du Piano-Tiroir, pour rire, s'émouvoir et chanter.

### • Dimanche 8 mars

#### LA FOLLE REPART EN THÈSE

La pétillante Liane Foly fête ses 35 ans de carrière dans un seule en scène ébouriffant. Elle retrace son parcours d'artiste et de femme dans un seule en scène, un show interactif et musical qui mêle humour et imitations. Un singulier voyage de la droguerie du sourire à l'orchestre familial. Elle vous surprendra, tour à tour entre rires et émotions. Elle incarne, se souvient, se confie, nous emporte, nous éblouit avec son grain de Foly bien à elle ! Elle transmet l'envie de partager l'instant présent, la magie de vibrer ensemble.

### • Vendredi 10 avril

#### MOJO GIRL / Rose Betty Club

Avec son sextet "Rose Betty Klub" qui vient de fêter ses 10 ans, Rose Betty la plus punk des chanteuses de jazz présente son album Mojo Girl, un nouveau son jazz soul marqué par la touche théâtrale qu'on lui connaît.

Rose Betty vous embarque dans un tourbillon, avec sa gouaille, sa voix puissante et son énergie irrésistible. Le Rose Betty Klub cultive inlassablement un univers joyeux et vivifiant et c'est bien en live que cela prend tout son sens !

### RENSEIGNEMENTS

✉ culture@mairie-balaruc-les-bains.fr

## CULTURE

# Courts métrages à la Médiathèque



La Fête du court métrage a lieu du 25 au 31 mars partout en France. Gratuite et ouverte à toutes et tous, cette manifestation a pour vocation de faciliter l'accès à de grands films courts pour faire découvrir ou redécouvrir ce format cinématographique auprès d'un large public et de valoriser

la créativité audiovisuelle sous toutes ses formes.

Pour cette 10<sup>ème</sup> édition, la Fête du court métrage a élaboré une programmation officielle pensée pour s'adresser à tous les publics et mettre en avant les réalisateurs de demain.

Pour cette édition 2026, l'événement met à l'honneur 140 films à travers une programmation riche et éclectique, avec notamment 5 programmes autour de la thématique "FÊTER LE TEMPS", pour célébrer les 10 ans de La Fête du court métrage !

La médiathèque Olympe de Gouges s'inscrit dans cette dynamique et programme pendant cette période la diffusion de programmes pour petits et grands. À cette occasion, des programmes riches en émotions qui accompagnent en images chaque âge de la vie seront projetés dans l'auditorium de la médiathèque.

### • Mercredi 25 mars

14h : dès 7 ans

16h : dès 3 ans

17h : dès 12 ans

### • Vendredi 27 mars

17h

Entrée libre.

## CENTRE NAUTIQUE

# Club et stages pour les vacances



Le centre nautique Manuréva lance sa saison nautique 2026 avec une ambition inchangée : faire découvrir et partager les plaisirs des sports nautiques au plus grand nombre, tout au long de l'année.

Ouvert à tous durant toute la saison nautique, le centre propose une offre riche, variée, en phase avec les envies du moment. Voile, planche à voile, stand-up paddle, kayak, wingfoil ou encore windfoil composent une palette d'activités sportives et de loisirs accessible à tous les niveaux, des débutants aux plus aguerris. Dès à présent, le public peut également consulter le programme des prochaines vacances de printemps.

Pendant l'intersaison, le centre Manuréva a par ailleurs conclu une convention avec la Ligue de Voile Occitanie. Ce partenariat permet à la base nautique de bénéficier, à des conditions tarifaires préférentielles, de nouveaux supports nautiques pour 2026. Une opportunité qui contribue à renforcer et moderniser la flottille balarucoise, tout en diversifiant encore davantage les activités proposées.

Nouveauté 2026 : après les stages, il est désormais possible de réserver en ligne son adhésion au club ainsi que les cours sportifs ou de loisirs, pour une organisation simplifiée et un accès facilité aux activités nautiques.

[WWW.CENTRENAUTIQUE-BALARUC.COM](http://WWW.CENTRENAUTIQUE-BALARUC.COM)

**SAMEDI 7 MARS****Atelier épices**

CURRY CORÉEN

Vous explorez la cuisine coréenne, riche en saveurs et en traditions, qui a évolué au fil des siècles au contact de différentes influences culturelles.

**10h30. Médiathèque Olympe de Gougues.**

Sur inscription : 04 67 43 23 45.

**DIMANCHE 8 MARS****Spectacle : La Folle repart en thèse**

Liane Foly dans un seul en scène.

**20h30. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".**

Tarifs : de 3 à 32 €.

**JEUDI 12 MARS****Concert choral : Les joyaux du sacré**

avec les ensembles vocaux Allegre'Thau et La Cantarella.

Au programme : Bach, Gounod, Mozart Franck, Rutter

**20h30. Église.**

Tarifs : de 20 à 25 €.

**VENDREDI 13 MARS****Conférence "Montpellier capitale historique du parfum"**

Conférence animée par Yvette Pagès et organisée par l'APCP

La ville du parfum souvent citée comme référence est Grasse. Pour autant la ville de Montpellier avait développé bien avant un savoir-faire incomparable, la rendant incontournable dans ce secteur.

Du moyen-âge avec les épiciers-apothicaires en passant par la faculté de médecine au XII<sup>e</sup> siècle et Arnaud de Villeneuve, le jardin des plantes, la dynastie des "Fargeons, les

parfumeurs royaux" au XVII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à nos jours avec la parfumerie contemporaine, vous découvrirez l'histoire fabuleuse de la parfumerie qui atteste qu'avant Grasse et Paris il y a eu Montpellier.

**18h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".**

**SAMEDI 14 MARS****Matinée des bébés**

Venez partager des moments de complicité avec votre bébé de la naissance avant les premiers pas en duo ou trio parent(s)-bébé-s à travers les bienfaits des sons, des comptines, des jeux de voix et de doigts.

**10h15. Médiathèque Olympe de Gougues.**

Sur inscription : 04 67 43 23 45.

**Cinéma "L'affaire Bojarski"**

**18h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".**

Tarifs : 5 €.

Cf. colonne page 21.

**DIMANCHE 15 MARS****Challenge de Thau**

L'étape 9 du challenge de Thau 2025/2026 se déroule dans les eaux balarucoises.

Une compétition de voiliers habitables qui compte 11 étapes.

**Plan d'eau.**

**Match de football**

Équipe Séniors 1 Stade Balarucois / SC Sète.

**15h. Stade JC Combalat.**

**Cinéma "Hamnet"**

**17h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".**

Tarifs : 5 €.

Cf. colonne page 21.

**MARDI 17 MARS****Lectures tirées du sac**

Avec l'Association Pour une Culture Partagée Venez lire (ou écouter) un passage d'un livre que vous avez envie de faire connaître ou redécouvrir... sur le thème "les écrivains du

XIX<sup>e</sup> siècle".

**15h. Médiathèque Olympe de Gougues.**

**MERCREDI 18 MARS****Histoires à bricoler**

Fabrication de petits oiseaux et arbre collectif

**10h. Médiathèque Olympe de Gougues.**

À partir de 8 ans. Sur inscription : 04 67 43 23 45.

**VENDREDI 20 MARS****Yoga Lire**

Spécial Printemps des poètes, vous partagez ce moment avec l'association Gemme de yoga.

**10h30. Médiathèque Olympe de Gougues.**

Sur inscription : 04 67 43 23 45.

**Humour "Perlimpinpin"**

Connue pour son humour incisif & audacieux, Karine Dubernet se rit des ficelles du pouvoir. Elle nous livre dans "Perlimpinpin" une satire humoristique mordante des travers de notre société. Une écriture fine et un univers subtil qui capte parfaitement l'esprit de notre époque..

**20h30. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".**

Tarifs : de 3 à 24 €.

**SAMEDI 21 MARS****Cinéma "Gourou"**

**18h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".**

Tarifs : 5 €.

Cf. colonne page 21.

**DIMANCHE 22 MARS****Régate voile radiocommandée**

L'association ASBB Voile organise un challenge de Thau dédié à cette nouvelle pratique de la voile qui fait de plus en plus d'adeptes, le Challenge Voile Radiocommandée "DF95" avec 5 manches.

**Ponton centre nautique.**

**ESCALE À BALARUC****DES YOLES ET UNE BALEINIÈRE**

La fête des traditions maritimes se passe aussi à Balaruc.

En marge de la manifestation sétoise "Escale à Sète", Balaruc-les-Bains est le port d'attache de bateaux typiques de nos régions. Trois yoles de Bantry (La Françoise, Laissa Ana et Jemuar) et une baleinière seront présents dans les eaux balarucoises pour faire le spectacle.

Au programme : parcours chronométré

pour un slalom sans safran, parcours nautique commun en régate voile aviron vers le port de Balaruc, passage de sac pour deux yoles...

Mardi 31 mars :

Parcours chronométré d'un slalom sans safran,

Mercredi 01 avril :

Parcours nautique commun en régate voile aviron vers le port centre.

Passage de sac pour yoles et épreuve de la fille du capitaine.

Jeudi 2 avril :

Parcours nautique commun en régate voile aviron



## CINÉMA Les films

### à venir

- Samedi 14/03, 18h :  
**L'AFFAIRE BOJARSKI**

Jan Bojarski, jeune ingénieur polonais, se réfugie en France pendant la guerre. Il y utilise ses dons pour fabriquer des faux papiers. Après la guerre, en l'absence d'état civil, il est limité à des petits boulots mal rémunérés... jusqu'au jour où un gangster lui propose d'utiliser ses talents pour fabriquer des faux billets.

- Dimanche 15/03, 17h :  
**HAMNET**

Angleterre, 1580. Un professeur de latin fauché, fait la connaissance d'Agnes, jeune femme à l'esprit libre. Fascinés l'un par l'autre, ils entament une liaison fougueuse avant de se marier et d'avoir trois enfants.

- Samedi 21/03, 18h :  
**GOUROU**

Matt est le coach en développement personnel le plus suivi de France. Dans une société en quête de sens, il propose à ses adeptes une catharsis qui électrise les foules autant qu'elle inquiète les autorités.

- Dimanche 22/03, 17h :  
**L'AFFAIRE BOJARSKI**

- Samedi 28/03, 18h :  
**GOUROU**

- Dimanche 29/03, 17h

#### LES ENFANTS DE LA RÉSISTANCE

Durant la Seconde Guerre mondiale, François, Eusèbe et Lisa, trois enfants courageux, se lancent dans une aventure secrète : résister aux nazis en plein cœur de la France.

Centre culturel "Le Piano-Tiroir"

Entrée : 5 €

Carte abonnement : 40 €.

## FESTIVITÉS

### Le Comité des Fêtes lance sa saison 2026



Le Comité des fêtes lance officiellement sa saison 2026 le samedi 28 mars, au complexe sportif de Pech Méja, avec un rendez-vous devenu incontournable : la soirée aligot. Autour d'un repas dansant, convivialité et gourmandise seront une nouvelle fois au programme. Chaque année, cet événement rencontre un vif succès et rassemble un public toujours plus nombreux. Et après le plaisir des papilles, place à la fête : la soirée se poursuivra sur la piste de danse, animée par l'orchestre Pianissimo, pour prolonger ce moment de partage et de bonne humeur.

Pour faciliter l'organisation et les inscriptions, les bénévoles du Comité des fêtes mettront en place des permanences régulières pour les réservations. Un rendez-vous festif à ne pas manquer pour bien commencer l'année !

Soirée (repas + soirée dansante) : 25 € par personne

Permanences devant l'Office du Tourisme les vendredis 20 et 27 mars, le mardi 24 mars de 9h à 12h

#### Cinéma "L'affaire Bojarski"

17h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Tarifs : 5 €.

Cf. colonne de gauche.

#### MERCREDI 25 MARS

##### Fête du court métrage

Venez découvrir la magie du court métrage d'animation pour les enfants !

14h. Médiathèque Olympe de Gouges.

##### Les savants fous : Les 5 sens

Comment percevons-nous le monde qui nous entoure ? Les 5 sens nous permettent d'appréhender notre environnement de façon sereine. Mais savons-nous les utiliser dès notre naissance ? Est-il possible de les améliorer ? A quels organes sont-ils liés ? Nos savants proposent aux enfants de les suivre pour une petite visite guidée de l'ouïe à l'odorat en passant par le toucher, la vue et le goût !

15h. Médiathèque Olympe de Gouges.

À partir de 8 ans. Sur inscription : 04 67 43 23 45.

#### VENDREDI 27 MARS

##### La Voile des Poèmes

dans le cadre du Printemps des Poètes, avec l'APCP

La voile des Poèmes à lire, écouter ou chanter, avec la participation des écoles de la ville de Balaruc les Bains.

Centre-ville.

##### P'tit Lu

LECTURES DU BOUT DES DOIGTS

Des histoires à croquer à l'heure du goûter : livres, courts-métrages d'animation, tapis d'histoires et kamishibai.

17h. Médiathèque Olympe de Gouges.

À partir de 3 ans.

##### Fête du court métrage

Avec le soutien de L'Agence du court métrage Pour cette 10e édition, la Fête du court

métrage a élaboré une programmation officielle pensée pour s'adresser à tous les publics et mettre en avant les réalisateurs de demain.

17h. Médiathèque Olympe de Gouges.

#### SAMEDI 28 MARS

##### Open de Balaruc

Compétition régionale amicale de karaté, organisée par le Centre Balarucois d'Arts Martiaux.

Gymnase de Pech Meja

##### LiroCafé

Un moment de rencontre convivial durant lequel on partage ses lectures coup de cœur autour d'un café : bandes dessinées, polars, romans, biographies, récents ou non, tous les genres sont les bienvenus !

10h30. Médiathèque Olympe de Gouges.

##### Cinéma "Gourou"

18h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Tarifs : 5 €.

Cf. colonne de gauche.

##### Soirée Aligot

Repas dansant animé par l'orchestre Pianissimo

Au menu : Aligot, saucisse.

19h. Complexe sportif Pech Meja.

Tarifs : 25 €/personne.

Permanences devant l'Office du Tourisme, les vendredis 20 et 27 mars, le mardi 24 mars de 9h à 12h.

#### DIMANCHE 29 MARS

##### Match de football

Équipe Séniors 1 Stade Balarucois / Castelnaud CR.

15h. Stade JC Combalat.

##### Cinéma "Les enfants de la Résistance"

17h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Tarifs : 5 €.

Cf. colonne de gauche.

## NUMÉROS UTILES

### urgences

- **Gendarmerie**

Tél. : 17 ou 04 67 78 72 66

bta.balaruc-les-bains@gendarmerie.

interieur.gouv.fr

- **Perte cartes de crédits**

Tél. : 0 892 705 705

- **Service information escroqueries**

Tél. : 0 811 020 217

- **Pompiers**

Tél. : 18

- **SAMU**

Tél. : 15 (112 par téléphone mobile)

- **Maison Médicale de Garde**

de Sète et du bassin de Thau

> semaine : de 20 h à 24 h

> samedi : de 12 h à 24 h

> dimanche et jours fériés : 8 h à 24 h.

Centre Hospitalier de Sète et du bassin de

Thau Boulevard Camille Blanc - Sète.

Tél. : 04 67 46 55 86

- **Planning Familial** / Montpellier

Tél. : 04 67 64 62 19

- **GrDF**

> Urgence Gaz naturel

Tél. : 0 800 47 33 33

> Raccordement gaz naturel

Tél. : 0 810 224 000

> Contrat gaz naturel ou électricité

Tél. : 09 69 324 324

www.dolceville.gazdefrance.fr

- **ErDF**

Tél. : 09 726 750 84

### justice

- **Conciliateur de justice**

Gilles Serain, Conciliateur de Justice auprès

de la Cour d'Appel de Montpellier

Pour prendre rdu : [https://www.concilia-](https://www.conciliateursdefrance.fr/?perm=10988)

teursdefrance.fr/?perm=10988

### services publics

- **Hôtel de Ville**

23 avenue de la Cadole

Services Direction générale et protocole, Commerce et artisanat de proximité, occupation et conformités territoriales, Juridique / Marchés Publics / Accueil population, Systèmes d'information, Ressources Humaines, Finances, Urbanisme et Habitat, Aménagement projets urbains et thermaux, Communication.

Tél. standard: 04 67 46 81 00

Mail : [contact@ville-balaruc-les-bains.com](mailto:contact@ville-balaruc-les-bains.com)

- **Service Police Municipale**

Mairie

Tél. : 04 67 46 81 01 / 06 83 81 67 34 (pour une urgence après 17h30).

- **Espace Louise Michel**

Rue des Écoles - Quartier des Usines

Services Enfance, jeunesse, Écoles, CCAS,

Hygiène / restauration

Tél. : 04 67 80 71 50

- **Pôle Technique Municipal** (ZAE)

Tél. : 04 67 80 92 00

- **Centre Nautique Manuréva**

Tél. : 04 67 48 55 63

- **Service des Sports**

Tél. : 04 67 80 92 24

- **Service Culture**

Tél. : 04 67 818 42 34

- **Crèche / Halte Garderie "Les Moussaillons"**

Tél. : 04 67 18 48 28

- **Office de Tourisme «Archipel de Thau»**

Tél. : 04 67 46 81 46

- **Centre de Secours** (ZAE)

Tél. : 04 67 18 15 10

- **Thau Agglo**

Tél. : 04 67 46 47 48

- **Pôle déchets – Thau Agglo**

Tél. : 04 67 46 47 20

- **Médiathèque Olympe de Gouges**

Tél. : 04 67 43 23 45.

## état civil

### NAISSANCES

Louis LOURDOU • Ana GARBAL GOURI.

### MARIAGES

Stacy REYNES et Joris DELPORT.

### DÉCÈS

Hélène TEILLET, veuve PÉRON • Juliane

FERNANDEZ, veuve VIGUIER • Laurette

BRUNET, veuve PÉRIÉ • Alain PÉRIÉ

• Yolande POUGET, veuve TOSELLO •

Lucienne BALLESTER, veuve MALARET

• Monique MUSIJ, veuve LALLEMAND

• Muriel VALSAINT - ROZIÈRES • Arlette

RICCI, veuve CHARBONNIER • Georgette

MARTINEZ, épouse GÉLY • Alain SCAFFA

• René BOURGEOIS • Isabelle POLU,

épouse CROUZET • Georges CLAIR •

Marina GEGALOW • Philippe BRASSELET

• Danielle CARBONELL, veuve PUECH •

Francine PÉLEGRIN, épouse JEAN.

## DES PERMANENCES POUR LES ÉLUS

Le Maire et les Adjoints vous reçoivent sur rendez-vous uniquement.

Pour prendre rendez-vous avec le Maire : 04 67 46 81 11

Le Maire de Balaruc-les-Bains.

La conseillère municipale déléguée au Développement Médico-Thermal.

Pour prendre rendez-vous avec les Adjoints : 04 67 46 81 14

L'adjointe au maire déléguée à la Culture / Festivités / Patrimoine et aux Anciens Combattants.

L'adjoint au maire délégué à la communication et à la Stratégie Numérique.

L'adjoint au maire délégué à l'Habitat, Urbanisme, Aménagement.

L'adjoint au maire délégué à l'Écologie, L'Environnement et Cadre de Vie.

Pour prendre rendez-vous avec les Adjoints : 04 67 46 81 26

L'adjointe au maire déléguée à l'Administration générale, aux solidarités et aux Technologies Numériques.

L'adjoint au maire délégué à la Tranquillité publique, au Commerce et à l'Occupation du Domaine Public, à la

Mobilité.

L'adjointe au maire déléguée aux Sports, à l'Enfance et à la Jeunesse.

Le conseiller municipal délégué à la Participation Citoyenne.

## LES ÉLUS DE QUARTIER

Pour contacter  
votre élu de quartier :



04 67 46 81 11 /

04 67 46 81 14 /

04 67 46 81 26



[contact@ville-](mailto:contact@ville-balaruc-les-bains.com)

[balaruc-les-bains.com](mailto:contact@ville-balaruc-les-bains.com)

Merci de mentionner votre  
quartier de résidence.

# L'atelier de la Tielle

maison *Le Dasse*

## BALARUC-LES-BAINS



Tielles artisanales, cuisine Sétoise, vente à emporter. Des recettes régionales, déclinées en plusieurs versions selon le nombre de convives.

[www.tielledasse-balaruc.fr](http://www.tielledasse-balaruc.fr) | 04 67 36 20 97

Place de l'ancienne  
gare route de Sète  
34540 Balaruc-les-Bains

Nos horaires d'ouverture  
du lundi au samedi 7h-19h30  
Fermé le dimanche



## BALARUC FUNÉRAIRE



### POMPES FUNÈBRES

- Organisation des obsèques
- Transport funéraire toute distance
- Admission toutes chambres funéraires
- Conseils et démarches après décès
- Contrat prévoyance obsèques
- Marbrerie funéraire
- Fleurs et plaques funéraires

8 Rue Maurice Clavel  
34540 Balaruc-Les-Bains



04.67.48.85.81 / 06.95.68.95.28  
[www.balaruc-funeraire.fr](http://www.balaruc-funeraire.fr)

*Ambulance Balaruc Assistance*

7j/7  
24h/24

Ambulances - VSL - Taxi  
Toutes distances

**04 67 48 61 73**  
1 rue des Bougainvilliers - Balaruc le Vieux  
[contact@balarucassistance.fr](mailto:contact@balarucassistance.fr)

**CELESTIN  
CHARPENTES**

- CHARPENTE
- COUVERTURE
- OSSATURE BOIS
- BARDAGE
- ZINGUERIE

11 rue de la Syrah  
ZAE Les Tanes Basses  
34800 CLERMONT L'HERAULT  
Tél. : 04 67 44 93 60  
Fax : 04 67 44 93 69  
[www.celestincharpentes.fr](http://www.celestincharpentes.fr)

**BRASSERIE  
Le Moka**  
BALARUC LES BAINS

Crêperie - Glacier  
Place Henri Barbusse  
34540 Balaruc les Bains  
**06 13 32 40 60**

**BRASSERIE**  
*Le Café  
des Bains*

Crêperie - Glacier  
12, avenue des  
Thermes Romains  
34540 Balaruc les Bains  
**06 13 32 40 60**

**Fermes Marines  
du Soleil**

1 rue des Trimarans  
34540 BALARUC LES BAINS  
**04 67 48 56 77**  
[www.fermesmarinesdusoleil.com](http://www.fermesmarinesdusoleil.com)

# VIBREZ À BALARUC

**JOUEZ AU CASINO CIRCUS**



**Machines à sous**



**Roulette Anglaise  
Électronique**



**Jeux Traditionnels\***

Roulette anglaise, Blackjack,  
Ultimate Hold'em Poker

Tous les soirs dès 20h30 à 03h00

**OUVERT TOUS LES JOURS**

**DE 10H00 À 3H00**

## RESTAURANT LE PRANA

**TOUS LES SOIRS À PARTIR DE 20H**

Sur réservation au 04 67 48 00 56

Pour tout menu acheté le Casino  
Circus Balaruc vous offre

**5€ OFFERTS EN  
TICKET DE JEU\*\***

SCANNEZ-MOI



**prana**  
restaurant lounge

66 Rue du Mont Saint-Clair, 34540 Balaruc-les-Bains

Autoroute A9 Sortie 33. Parking privé et gratuit

+33 04 67 48 00 56 - [www.casinobalaruc.com](http://www.casinobalaruc.com)

**+18**

\*Selon le calendrier. \*\*Tickets de jeu non négociables, non échangeables.  
L'accès à la salle de jeu est réservé aux personnes majeures non interdites  
de jeu sur présentation d'une pièce d'identité obligatoire.

**CASINO**  
**Circus BALARUC.LES.BAINS**

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...  
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR [JOUEURS-INFO-SERVICE.FR](http://JOUEURS-INFO-SERVICE.FR) (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)

